



Rennes, le 1^{er} avril 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carnet de santé de l'habitat : un outil inédit pour bien vivre dans votre logement

Où passe-t-on les 2/3 de son temps ? Dans son logement. Prendre soin de son habitat est donc essentiel pour gagner en qualité de vie.

Le carnet de santé de l'habitat propose aux propriétaires comme aux locataires, en un seul document, d'accéder à des informations pratiques, conseils techniques, bons réflexes permettant de réduire sa facture énergétique, améliorer son confort, évoluer dans un environnement plus sain, anticiper la défaillance de certains équipements, prévenir certains risques et ainsi éviter de gros travaux de réparation. Il est désormais accessible à tous sur internet :

www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

Cette initiative des services de l'État en Bretagne a été présentée par le Préfet de région, Patrick Strzoda, ce mercredi 1^{er} avril, à la Maison de la Consommation et de l'Environnement à Rennes. Ce carnet de santé de l'habitat a été réalisé avec l'aide de nombreux partenaires du secteur de la construction, de l'habitat, de la santé, de l'environnement (institutionnels, professionnels, associations).

Basé sur la pédagogie, ce carnet de santé de l'habitat à destination du grand public, vise à sensibiliser au bénéfice que chacun peut retirer d'une meilleure connaissance et d'un entretien régulier de son logement et de ses équipements.

Ainsi, on pense souvent à tort qu'une mauvaise qualité de l'air intérieur présente moins de risques qu'une qualité de l'air extérieur médiocre. Ou encore, il est peu connu qu'une régulation maîtrisée du chauffage peut permettre de réduire de 10 à 25 % sa consommation d'énergie. Prendre soin de son logement peut s'avérer payant sur le long terme également, notamment en cas de revente.

Le carnet de santé de l'habitat est le mode d'emploi simple, concret et personnalisable, qui répond aux objectifs de plusieurs politiques publiques : veille sanitaire, maîtrise des consommations énergétiques et prévention des risques naturels... et qui donne aussi des clés au consommateur pour s'adresser aux professionnels du bâtiment.

Le carnet de santé de l'habitat fait partie des actions du Programme Régional Santé - Environnement de Bretagne (PRSE) porté par l'État, le Conseil régional et l'Agence régionale de santé (ARS). C'est une initiative pilotée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Bretagne et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).